Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Agroéquip, veuillez visiter :
bacproagroequipement.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO AGROÉQUIP • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Épreuve E5 : Choix et utilisation des agroéquipements

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-AGRO-E5** • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse juridique d’un retard de livraison et d’une clause limitative de réparation** (4 questions) — **Page 3**
2. **Diagnostic stratégique et préconisations pour la gestion du parc** (4 questions) — **Page 6**
3. **Analyse économique et évaluation financière d’un atelier de maintenance** (4 questions) — **Page 9**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproagroequipement.fr/assets/annales/bac-pro-agroequipement/Gestion du parc d’agroéquipements/2026/Bac Pro Agroéquip - Gestion du parc d’agroéquipements - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique d’un retard de livraison et d’une clause limitative de réparation

La SARL AgriParc Lauragais reçoit le 10 juin une transmission qui devait être livrée au plus tard le 3 juin, et affirme avoir engagé 1 600 euros de frais de location d’un tracteur de remplacement. À partir des articles du Code civil et de l’arrêt Chronopost, il faut analyser le différend avec le transporteur et la portée du plafond d’indemnisation contractuel de 180 euros.

Qualification juridique des faits

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les parties, le contrat et les faits à l’origine du différend. Distinguez les faits utiles des éléments qui ne sont pas nécessaires à la résolution du litige.

AgriParc Lauragais est la destinataire de la transmission et la créancière de l’obligation de livraison ; TransRural est le transporteur débiteur de cette obligation. Le bon de transport accepté fixe le délai contractuel, au plus tard le 3 juin 2026. La livraison le 10 juin constitue un retard. Le préjudice allégué est la dépense de location d’un tracteur, chiffrée à 1 600 euros. Sont utiles le délai, le retard, la clause plafonnant l’indemnisation à 180 euros et l’absence de force majeure. L’effectif et la localisation d’AgriParc sont sans incidence sur le litige.

Qualification juridique des faits

Étape du raisonnement	Éléments à compléter
Qualification juridique des faits	AgriParc : destinataire TransRural : transporteur
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	.....
Solution motivée de l’espèce	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

AgriParc, destinataire, reproche à TransRural, transporteur, un retard contractuel ayant entraîné des frais de location allégués.

Problème de droit

Question 1.2. Formulez le problème de droit auquel le juge pourrait être amené à répondre.

Le litige porte sur l’articulation entre le retard contractuel, le dommage allégué et la clause qui plafonne la réparation. Le juge devra apprécier si cette clause limite valablement l’indemnisation ou si, compte tenu du contrat et des circonstances établies, elle prive de sa substance l’obligation essentielle de respecter le délai de livraison.

> Le plafond de 180 euros peut-il être opposé à AgriParc pour un retard de livraison affectant une obligation essentielle du transporteur ?

Problème de droit

Étape du raisonnement	Éléments à compléter
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	..... Opposabilité du plafond de 180 € ?
Règle de droit applicable	.....
Solution motivée de l'espèce	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le plafond de 180 euros peut-il limiter la réparation du retard sans vider de sa substance l'obligation essentielle de respecter le délai ?

Règle de droit applicable

Question 1.3. Présentez les règles de droit applicables à l'inexécution ou au retard contractuel et à la clause limitative de réparation. Appuyez votre réponse sur les articles du Code civil et la décision de la Cour de cassation fournis dans les documents.

Les règles applicables sont les suivantes :

- L'article 1103 impose le respect du contrat ; l'article 1217 permet de demander réparation des conséquences de l'inexécution.
- Selon l'article 1231-1, le retard peut ouvrir droit à des dommages et intérêts, sauf force majeure.
- L'article 1231-3 limite en principe la réparation aux dommages prévus ou prévisibles lors du contrat, sauf faute lourde ou dolosive.
- En vertu de l'article 1170, une clause qui prive de sa substance l'obligation essentielle est réputée non écrite. L'arrêt Chronopost illustre cette règle ; pour le contrat conclu en 2026, l'article 1170 est le texte applicable.

Règles de droit applicables

Étape du raisonnement	Éléments à compléter
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	..... Réparation sauf force Art. 1170 : obligation
Solution motivée de l'espèce	..... Chronopost : portée de la clause

✓ RÉPONSE À RETENIR

Retard indemnisable sauf force majeure ; la clause est réputée non écrite si elle prive de sa substance l'obligation essentielle.

Solution motivée de l'espèce

Question 1.4. Appliquez ces règles aux faits. Indiquez si la SARL peut demander réparation, discutez l'opposabilité de la limitation à 180 euros et précisez les éléments que l'entreprise devra établir pour obtenir une indemnisation.

1. AgriParc peut demander réparation du retard : la livraison est intervenue après la date convenue et aucune force majeure n'est signalée.
2. Le plafond de 180 euros n'est pas automatiquement inopposable. Le juge l'écartera s'il estime, au regard du contrat et des circonstances établies, qu'il prive de sa substance l'obligation essentielle de respecter le délai.
3. AgriParc devra prouver le retard, le paiement des frais de location, leur lien direct avec celui-ci et leur montant. Elle devra aussi établir que ce dommage était prévisible lors du contrat, sauf faute lourde ou dolosive.

Solution motivée de l'espèce

Étape du raisonnement	Éléments à compléter
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	.....
Solution motivée de l'espèce	..... Prouver retard, frais, lien Le juge apprécie le plafond

✓ RÉPONSE À RETENIR

AgriParc peut réclamer les frais établis et liés au retard ; le juge appréciera la prévisibilité du dommage et la validité du plafond de 180 euros.

2. Diagnostic stratégique et préconisations pour la gestion du parc

La SARL réalise des travaux agricoles et assure la maintenance courante de 18 matériels, tandis que les réparations spécialisées sont sous-traitées. Face aux immobilisations répétées, aux pics saisonniers et aux évolutions de son environnement, la direction étudie l'internalisation d'une partie de la maintenance et l'amélioration du suivi du parc.

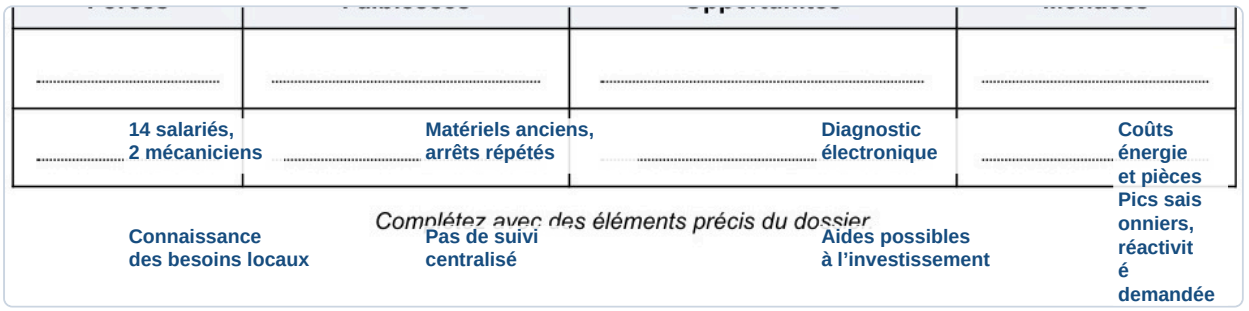
Diagnostic stratégique

Question 2.1. Réalisez un diagnostic stratégique synthétique de la SARL AgriParc Lauragais en distinguant ses forces, ses faiblesses, les opportunités et les menaces. Chaque élément retenu doit être justifié par une donnée du dossier.

Les forces et faiblesses sont internes à l'entreprise ; les opportunités et menaces viennent de son environnement. Les données précises du dossier sont regroupées ci-dessous.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
14 salariés, dont 2 mécaniciens ; bonne connaissance des besoins locaux	Matériels anciens avec immobilisations répétées	Outils de diagnostic électronique en évolution	Coûts variables de l'énergie et des pièces
Maintenance courante déjà assurée en interne	Absence de suivi centralisé des coûts et des arrêts	Aides possibles à l'investissement, sous conditions	Pics saisonniers et demandes d'intervention rapide des clients

Diagnostic stratégique complété



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le parc dispose de compétences internes, mais sa disponibilité est fragilisée par l'ancienneté des matériels et l'absence de suivi centralisé.

Analyse PESTEL

Question 2.2. Classez au moins un facteur du dossier dans chacune des dimensions pertinentes du modèle PESTEL : politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale. Expliquez en quoi ces facteurs peuvent influencer la gestion du parc.

Chaque facteur du dossier peut orienter l'organisation de la maintenance ou les choix d'équipement :

1. **Politique :** des aides à l'investissement peuvent réduire le coût d'un atelier, selon l'éligibilité.

2. **Économique :** les prix variables de l’énergie et des pièces imposent de suivre les dépenses et de prévoir une marge budgétaire.
3. **Socioculturelle :** les clients attendent des interventions rapides ; il faut préserver les fenêtres de travaux.
4. **Technologique :** l’évolution du diagnostic électronique peut nécessiter des équipements et de la formation.
5. **Environnementale :** les attentes sur la consommation et le tassement des sols influencent le choix et l’utilisation des matériels.
6. **Légale :** les règles de sécurité et obligations d’entretien doivent être intégrées au programme de maintenance.

Facteurs PESTEL repérés

Dimension	Facteur du dossier	Effet possible sur la gestion du parc
Politique	Aides à l’investissement	Réduire le coût si éligible
Économique	Énergie et pièces variables	Suivre les dépenses
Socioculturelle	Interventions rapides attendues	Protéger les fenêtres de travaux
Technologique	Diagnostic électronique	Prévoir équipement et formation
Environnementale	Consommation, tassement des sols	Choisir des matériels adaptés
Légale	Sécurité, entretien obligatoire	Programmer les contrôles

Indiquez un facteur du dossier et son effet possible sur la gestion du parc

✓ RÉPONSE À RETENIR

Intégrer les aides, les coûts, les attentes des clients, les évolutions techniques et les obligations de sécurité dans les décisions de gestion du parc.

Internalisation de la maintenance

Question 2.3. Analysez les intérêts et les limites du choix d’internaliser une partie de la maintenance, en tenant compte de la disponibilité des matériels, des compétences, de l’investissement et de la saisonnalité des travaux.

Internaliser une partie des réparations peut réduire les délais et les immobilisations, surtout pendant les pics de travaux du printemps et de l’automne. Les deux mécaniciens offrent une base de compétences, à compléter si nécessaire pour le diagnostic électronique. La solution exige toutefois un investissement initial et des charges fixes ; l’activité de l’atelier peut aussi être plus faible hors saison.

Le coût annuel estimé est de 34 100 € : amortissement $(48\,000 - 8\,000)/5 = 8\,000$ €, charges fixes de 18 000 € et consommables de $9 \times 900 = 8\,100$ €. Comparé aux 42 000 € sous-traités, cela représente une économie théorique de 7 900 € par an. Conserver les prestataires pour les réparations très spécialisées limiterait le risque de manque d’équipement ou de compétences.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’internalisation est intéressante dans les hypothèses fournies : économie prévisionnelle de 7 900 € par an, à confirmer selon l’activité et les compétences disponibles.

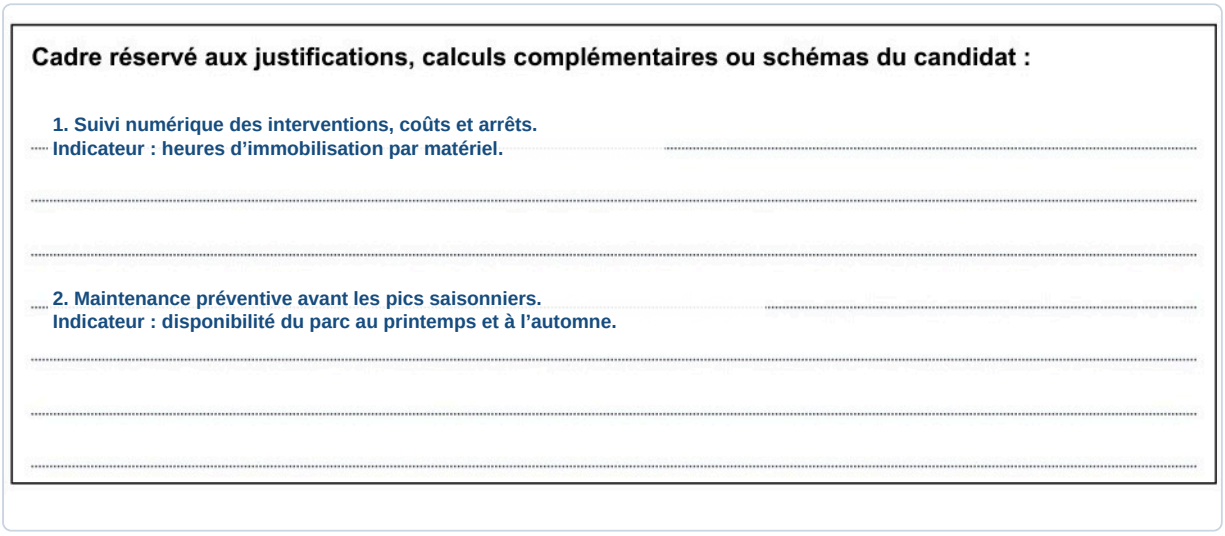
Préconisations opérationnelles

Question 2.4. Formulez deux préconisations opérationnelles pour améliorer la gestion du parc. Pour chacune, indiquez l’objectif poursuivi et un indicateur permettant d’en suivre les résultats.

Deux actions concrètes répondent aux immobilisations répétées et aux besoins de disponibilité pendant les périodes de travaux.

- **Créer un suivi numérique** des interventions, des coûts et des heures d’arrêt, avec une revue mensuelle. Objectif : repérer les matériels les plus coûteux ou indisponibles. Indicateur : heures d’immobilisation par matériel et par mois.
- **Programmer la maintenance préventive** avant les pics du printemps et de l’automne, en anticipant les pièces et les disponibilités des mécaniciens. Objectif : limiter les pannes en période de chantier. Indicateur : taux de disponibilité du parc pendant ces périodes.

Préconisations opérationnelles



✓ RÉPONSE À RETENIR

Mettre en place un suivi numérique et une maintenance préventive saisonnière ; suivre les heures d’arrêt et la disponibilité du parc.

3. Analyse économique et évaluation financière d'un atelier de maintenance

L'étude utilise les données comptables 2025 de la SARL et les hypothèses financières d'un projet d'atelier interne, exprimées hors taxes. Il faut calculer des indicateurs de rentabilité, comparer le coût annuel de l'atelier aux réparations sous-traitées et apprécier l'intérêt du projet au regard des limites des données fournies.

Marge sur coûts variables

Question 3.1. À partir des données 2025 du DT 3, calculez la marge sur coûts variables et le taux de marge sur coûts variables. Présentez les formules, les applications numériques et les résultats.

La marge sur coûts variables est le chiffre d'affaires diminué des charges variables : 1 200 000 - 720 000 = 480 000 € HT. Le taux de marge sur coûts variables est la marge divisée par le chiffre d'affaires : 480 000 / 1 200 000 × 100 = 40 %. Ainsi, 40 % du chiffre d'affaires contribue à couvrir les charges fixes, puis à dégager un résultat.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Marge sur coûts variables : 480 000 € HT. Taux de marge sur coûts variables : 40 %.

Seuil de rentabilité et marge de sécurité

Question 3.2. Calculez le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires et la marge de sécurité de l'entreprise pour 2025. Arrondissez le seuil de rentabilité à l'euro le plus proche et indiquez la signification de la marge de sécurité obtenue.

Indicateur	Calcul	Résultat
Taux de marge sur coûts variables	(1 200 000 - 720 000) / 1 200 000	0,40
Seuil de rentabilité	410 000 / 0,40	1 025 000 €
Marge de sécurité	1 200 000 - 1 025 000	175 000 €

Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires pour lequel la marge sur coûts variables couvre exactement les charges fixes. La marge de sécurité est l'écart entre le chiffre d'affaires réalisé et ce seuil. Ici, le chiffre d'affaires peut diminuer de 175 000 € avant que l'entreprise n'atteigne son seuil de rentabilité, toutes choses égales par ailleurs.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Seuil de rentabilité : 1 025 000 € HT. Marge de sécurité : 175 000 €.

Coût prévisionnel de l'atelier

Question 3.3. Calculez le coût annuel prévisionnel de l'atelier interne, amortissement annuel de l'investissement compris. Comparez-le au coût annuel des réparations sous-traitées et déterminez l'économie annuelle attendue. Pour le calcul, utilisez un amortissement linéaire sur cinq ans, sans actualisation.

1. Amortissement annuel : (48 000 - 8 000) / 5 = 8 000 €.
2. Consommables et pièces : 9 × 900 = 8 100 € par an.
3. Coût annuel de l'atelier : 18 000 + 8 100 + 8 000 = 34 100 €.
4. Économie annuelle : 42 000 - 34 100 = 7 900 €.

L'amortissement porte sur la valeur de l'investissement diminuée de la valeur résiduelle. Le coût prévisionnel additionne les charges fixes supplémentaires, les consommables et les pièces, ainsi que l'amortissement. La comparaison suppose que l'atelier supprime les dépenses de réparations spécialisées sous-traitées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût annuel de l'atelier : 34 100 € HT. Économie annuelle attendue : 7 900 €.

Évaluation du projet

Question 3.4. À partir de vos résultats, indiquez si le projet d'atelier paraît économiquement intéressant dans les conditions fournies. Justifiez votre réponse et précisez une limite de votre analyse.

Dans les conditions fournies, le projet paraît économiquement intéressant : le coût annuel prévisionnel de l'atelier, 34 100 €, est inférieur de 7 900 € au coût actuel des réparations sous-traitées. Cette économie suppose que les dépenses et les 900 heures annuelles prévues correspondent aux réalisations et que l'atelier remplace bien la sous-traitance considérée. Une limite de l'analyse est qu'elle exclut le coût du financement et toute variation d'activité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Projet intéressant selon les hypothèses fournies : économie annuelle prévisionnelle de 7 900 € HT.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 du baccalauréat professionnel Agroéquipement, session 2026, porte le code 26-BCP-AGRO-E5, dure 120 minutes et a un coefficient 2. Le dossier porte sur la SARL AgriParc Lauragais, son parc de matériels et son projet d'atelier interne. Il évalue le raisonnement juridique, le diagnostic stratégique, l'analyse PESTEL, les calculs de rentabilité et la comparaison de coûts.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Marge sur coûts variables = chiffre d'affaires - charges variables.
- Taux de marge sur coûts variables = marge sur coûts variables / chiffre d'affaires.
- Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires = charges fixes / taux de marge sur coûts variables.
- Amortissement linéaire annuel = (coût d'acquisition - valeur résiduelle) / durée d'utilisation.

Points de vigilance & attentes du jury

- En droit, qualifiez les parties, le contrat et les faits, puis distinguez les faits utiles des éléments accessoires.
- Évaluez la clause limitative au regard de l'obligation essentielle, du contrat et des circonstances établies, sans présumer qu'elle est inopposable.
- Présentez les formules, les applications numériques et les unités, puis respectez l'arrondi demandé pour le seuil de rentabilité.
- Justifiez les éléments du diagnostic avec les données du dossier et associez chaque préconisation à un objectif et à un indicateur.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité demandé dans le sujet ?

Calculez d'abord le taux de marge sur coûts variables en divisant la marge sur coûts variables par le chiffre d'affaires. Divisez ensuite les charges fixes par ce taux pour obtenir le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires.

Q : Comment analyser la clause qui plafonne l'indemnisation du retard ?

Appliquez l'article 1170 du Code civil et vérifiez si le plafond prive de sa substance une obligation essentielle. Appréciez la clause au regard du contrat et des circonstances établies, en mobilisant l'arrêt Chronopost comme repère.

Q : Quels éléments faut-il respecter pour organiser et présenter l'épreuve ?

L'épreuve dure 120 minutes et son barème total est de 20 points. Structurez les réponses, détaillez les formules, applications numériques et unités, et rendez le document réponse DR 1 avec la copie, sans remplacer par celui-ci les réponses rédigées.

Q : Quels critères de méthode sont attendus pour le diagnostic et le projet d'atelier ?

Appuyez le diagnostic sur des faits précis du dossier et reliez chaque facteur PESTEL à son effet sur le parc. Pour l'atelier, incluez les charges, les consommables et l'amortissement demandé, puis signalez une limite des hypothèses utilisées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproagroequipement.fr/assets/annales/bac-pro-agroequipement/Gestion du parc d'agroéquipements/2026/Bac Pro Agroéquip - Gestion du parc d'agroéquipements - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro Agroéquip : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.